

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (PREMIERE L et ES)

HISTOIRE

Note importante : il n'y a pas de modèle de programmation et de progression. Chaque professeur ou chaque équipe de professeurs a la latitude de traiter les questions des programmes d'histoire et de géographie dans un ordre différent de celui dans lequel elles sont présentées. Cette réorganisation du programme peut conduire à opérer des regroupements afin d'éviter d'éventuelles redondances ou le fractionnement de l'étude de certaines questions.

Le monde, l'Europe et le Pacifique, du milieu du XIXe siècle à 1945

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS

PROGRAMMES ADAPTÉS - NC

I- L'âge industriel et sa civilisation du milieu du XIXe siècle à 1939 (15h)

1- Transformations économiques, sociales et idéologiques de l'âge industriel, en Europe et en Amérique du Nord

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur près d'un siècle et non d'examiner le détail de la conjoncture. En privilégiant le cas français, on étudie les courants qui tentent d'analyser la société industrielle pour l'organiser ou lui résister (libéralisme, socialisme, traditionalisme, syndicalisme).

I- L'âge industriel et sa civilisation du milieu du XIXe siècle à 1939 (18h)

1- Transformations économiques, sociales et idéologiques de l'âge industriel, en Europe et *dans les pays neufs*

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur près d'un siècle et non d'examiner le détail de la conjoncture. En privilégiant le cas français, on étudie les courants qui tentent d'analyser la société industrielle pour l'organiser ou lui résister (libéralisme, socialisme, traditionalisme, syndicalisme). *On montre par ailleurs comment des pays comme l'Australie et surtout la Nouvelle-Zélande ont développé des expériences sociales originales qui en ont fait de véritables laboratoires.*

2- Religion et culture

On présente les modifications des pratiques religieuses et culturelles et les principaux mouvements artistiques et littéraires de la période, en Europe et en Amérique du Nord.

2- Religion et culture

On présente les modifications des pratiques religieuses et culturelles et les principaux mouvements artistiques et littéraires de la période, en Europe et *en Océanie.*

3- L'Europe et le monde dominé : échanges, colonisations, confrontations

On s'interroge sur les causes de l'expansion européenne et la diversité de ses formes (économiques, politiques, culturelles...). Cette expansion est un phénomène complexe : elle rencontre des résistances, elle nourrit des échanges et influe sur les cultures européennes.

3- L'Europe et le monde dominé : échanges, colonisations, confrontations

On aborde cette question selon trois niveaux d'échelle :

- On s'interroge *tout d'abord* sur les causes de l'expansion *coloniale* européenne et la diversité de ses formes (économiques, politiques, culturelles...). Cette expansion est un phénomène complexe : elle rencontre des résistances, elle nourrit des échanges et influe sur les cultures *occidentales. On réserve une place particulière à l'étude de la colonisation et de l'exploitation de l'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande ou autres colonies insulaires).*

- *On s'interroge ensuite sur le fait colonial dans l'empire français. On met alors en évidence la spécificité de la démocratie française qui se replie sur son empire colonial. On se garde de toute approche factuelle et on privilégie le travail sur les concepts de colonie, d'administration et de société coloniales. On peut envisager cette approche sous la forme d'une étude de cas prise en Asie ou en Afrique.*

- *On aborde enfin l'étude du fait colonial en Nouvelle-Calédonie. Cette question a été abordée en classe de troisième dans le cadre chronologique de l'entre-deux-guerres. En première, on couvre l'ensemble de la période coloniale et on se livre à des*

	<p><i>approfondissements autour des mêmes thèmes : fonctionnement de l'administration coloniale et pénitentiaire, statut des personnes (en insistant sur le régime de l'indigénat), économie. On montre les limites du modèle républicain dans une colonie comme la Nouvelle-Calédonie au moment de l'arrêt des convois pénitenciers et de la colonisation Feillet, deux temps forts de la mémoire du pays. On montre les nouveautés engendrées par la crise économique de l'entre-deux-guerres, époque qui correspond à la reprise démographique du monde mélanésien. Cette période s'inscrit dans la permanence d'une conscience insulaire.</i></p> <p><i>On privilégie le traitement par étude de cas.</i></p> <p>Le fait colonial dans l'Océanie insulaire de 1850 à 1914 de M. Leplat (434,69ko) La colonisation pénale de C. VanMaï (documents pdf 2,38Mo ; synthèse pdf 33,6Ko). La Nouvelle Calédonie de la fin du XIXème au début du XXème siècle (pdf 53,64Ko).</p>
<p>II – La France, du milieu du XIXe siècle à 1914 (10h)</p>	<p>II – La France, du milieu du XIXe siècle à 1914 : <i>la recherche et la consolidation d'un nouveau régime politique (7h)</i></p>
<p>1- Le cadre territorial et démographique On présente l'évolution du territoire national et sa maîtrise progressive –notamment grâce à l'achèvement du réseau routier et ferroviaire-, puis la spécificité de la transition démographique française.</p>	
<p>2- De la Deuxième République à 1879 : la recherche d'un régime politique On examine comment la France est à la recherche d'institutions capables d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la société nouvelle. La présentation des années 1870-1871 –de la défaite à la Commune- permet de souligner cet enjeu.</p>	<p>2- De la Deuxième République à 1879 : la recherche d'un régime politique On examine comment la France est à la recherche d'institutions capables d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la société nouvelle. La présentation des années 1870-1871 –de la défaite à la Commune- permet de souligner cet enjeu.</p>
<p>3- La République : l'enracinement d'une nouvelle culture politique (1879-1914) La culture républicaine qui s'impose progressivement à partir des années 1880 associe respect de l'individu, prépondérance de la Chambre des députés désignée par la nation souveraine, rôle décisif de l'instruction publique pour la formation du citoyen et le dégagement d'une élite, réponse aux attentes de la classe moyenne indépendante, adhésion à un ensemble de symboles et de rites. Cette culture est dominante au tournant des XIXe-XXe siècles, ce qui ne signifie pas qu'elle n'a pas des adversaires.</p>	<p>3- La République : l'enracinement d'une nouvelle culture politique (1879-1914) La culture républicaine qui s'impose progressivement à partir des années 1880 associe respect de l'individu, prépondérance de la Chambre des députés désignée par la nation souveraine, rôle décisif de l'instruction publique pour la formation du citoyen et le dégagement d'une élite, réponse aux attentes de la classe moyenne indépendante, adhésion à un ensemble de symboles et de rites. Cette culture est dominante au tournant des XIXe-XXe siècles, ce qui ne signifie pas qu'elle n'a pas des adversaires.</p>
<p>III – Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945) (25h)</p>	<p>III – Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945) (25h)</p>
<p>Introduction – Cartes politiques de l'Europe en 1850 et en 1914 : États, régimes politiques et revendications des nationalismes C'est à partir de ces cartes et des acquis du I.3 et du II.3 que l'on mentionne la création des États-nations, les aspirations nationales non satisfaites et le nationalisme de puissance, les différences qui séparent les démocraties libérales des pays de tradition autoritaire.</p>	<p>Introduction – <i>Présentation succincte</i> des cartes politiques de l'Europe en 1850 et en 1914 : États, régimes politiques et revendications des nationalismes C'est à partir de ces cartes et des acquis du I.3 et du II-2 que l'on mentionne la création des États-nations.</p>
<p>1- La Première Guerre mondiale et les</p>	<p>1- La Première Guerre mondiale et les</p>

<p>bouleversements de l'Europe On présente brièvement les grandes phases du conflit puis on insiste sur son caractère de guerre totale et sur ses conséquences. Cette étude inclut l'événement majeur constitué par la révolution russe.</p>	<p>bouleversements de l'Europe On présente brièvement les grandes phases du conflit puis on insiste sur son caractère de guerre totale et sur ses conséquences ; cette étude inclut l'événement majeur constitué par la révolution russe. <i>On insiste sur le rôle des empires coloniaux européens, notamment français et britannique, dans la guerre et sur la place des colonies du Pacifique dans le conflit.</i></p>
<p>2- Les démocraties libérales durant les années 1930 : l'exemple de la France La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale.</p>	<p>2- Les démocraties libérales durant les années 1930 : l'exemple de la France La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale.</p>
<p>3- Les totalitarismes On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.</p>	<p>3- Les totalitarismes On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.</p>
<p>4- La Seconde Guerre mondiale - Les grandes phases : l'analyse des grandes phases, fondée sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit. - La politique nazie d'extermination : on centre l'étude sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes. - La France dans la Seconde Guerre mondiale : l'étude de la France, de l'armistice à la Libération, permet d'analyser le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.</p>	<p>4- La Seconde Guerre mondiale - Les grandes phases : l'analyse des grandes phases, fondée sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit. - La politique nazie d'extermination : on centre sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes. - La France dans la Seconde Guerre mondiale : <i>on centre sur la dialectique collaboration / résistance.</i> <i>- La Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale : on insiste sur la problématique du Ralliement, sur le rôle et sur l'impact de la présence américaine, sur le sens à donner à l'engagement du Bataillon du Pacifique. On peut traiter cette question sous forme d'étude de cas.</i></p>

GEOGRAPHIE

L'Europe, la France ***et le Pacifique, la Nouvelle-Calédonie***

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS	PROGRAMMES ADAPTÉS - NC
<p>Introduction : qu'est-ce que l'Europe ? (3h) L'introduction est un moment d'interrogation sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe.</p>	
<p>I - L'Europe des États (12h)</p> <p>1- Le morcellement en États et les grands ensembles géopolitiques L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques, par exemple l'Union européenne, les pays candidats, les États balkaniques non membres de l'Union</p>	<p>I – L'Europe des États (8h)</p> <p>1- Les grands ensembles géopolitiques <i>On s'interroge</i> sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques, <i>parmi</i></p>

<p>européenne, les États d'Europe orientale. L'exemple des États issus de l'empire austro-hongrois permet de comprendre le poids des héritages et le rôle des frontières.</p>	<p><i>lesquels on souligne l'importance de l'Union européenne</i></p>
<p>2- Une communauté d'États en débat : l'Union européenne Les différentes conceptions de la construction européenne, les questions de l'élargissement, de l'approfondissement et de l'évolution institutionnelle sont abordées. On insiste sur la place de la France dans le débat européen.</p>	<p>2- Une communauté d'États en débat : l'Union européenne Les différentes conceptions de la construction européenne, les questions de l'élargissement, de l'approfondissement et de l'évolution institutionnelle sont abordées. On insiste sur la place de la France dans le débat européen.</p>
<p>3- Deux États dans l'Union européenne au choix : - l'Allemagne ou le Royaume-Uni - l'Espagne ou l'Italie Les deux États européens sont étudiés sous l'angle de leurs spécificités au sein de l'Union européenne : par exemple leur position géographique (insularité britannique) ou leur organisation politique (fédéralisme allemand, poids des provinces en Espagne et des régions en Italie). On prend en compte les diverses formes de l'ancrage européen de ces États, politiques, économiques et culturelles.</p>	<p>3- Un État dans l'Union européenne au choix : l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne ou l'Italie. <i>Cet État</i> est étudié sous l'angle de sa spécificité au sein de l'Union européenne : par exemple sa position géographique (insularité britannique) ou son organisation politique (fédéralisme allemand, poids des provinces en Espagne et des régions en Italie). On prend en compte les diverses formes de l'ancrage européen de <i>cet État</i>, politiques, économiques et culturelles.</p>
<p>II – Réseaux et flux en Europe et en France (10h) 1- La métropolisation et les réseaux urbains On décrit d'abord le processus de métropolisation à l'échelle de l'Union européenne (concentration de la population, renforcement des pouvoirs de commandement, compétition entre métropoles). Puis, en s'appuyant sur deux exemples nationaux (la France et un autre pays européen), on montre comment des réseaux urbains de types variés organisent inégalement les territoires.</p>	<p>II – Réseaux et flux en Europe et en France (10h) 1- La métropolisation et les réseaux urbains On décrit d'abord le processus de métropolisation à l'échelle de l'Union européenne (concentration de la population, renforcement des pouvoirs de commandement, compétition entre métropoles). Puis, en s'appuyant sur deux exemples nationaux (la France et un autre pays européen), on montre comment des réseaux urbains de types variés organisent inégalement les territoires.</p>
<p>2- Les réseaux de communications et les flux de transports Cette question est abordée à partir d'une étude de cas : les grands axes de communication transalpins. Elle prend en compte les impératifs économiques, les contraintes naturelles et les enjeux environnementaux. À l'échelle européenne et française, on met en valeur le rôle structurant des axes de communication et des carrefours.</p>	<p>2- Les réseaux de communications et les flux de transports Cette question est abordée à partir d'une étude de cas : les grands axes de communication transalpins. Elle prend en compte les impératifs économiques, les contraintes naturelles et les enjeux environnementaux. À l'échelle européenne et française, on met en valeur le rôle structurant des axes de communication et des carrefours.</p>
<p>3- La mobilité des hommes À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère économique ou politique, internes et externes (tourisme exclu).</p>	<p>3- La mobilité des hommes À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère économique ou politique, internes et externes (tourisme exclu).</p>
<p>III – La France et son territoire – Métropole et DOM-TOM (17h) 1- Peuplement et répartition de la population L'inégale répartition de la population et sa dynamique sont mises en évidence et expliquées. Le poids de la population urbaine est souligné.</p>	<p>III- La France et son territoire <i>métropolitain</i> (17h) 1- Peuplement et répartition de la population L'inégale répartition de la population et sa dynamique sont mises en évidence et expliquées. Le poids de la population urbaine est souligné.</p>

<p>2- Des milieux entre nature et société On montre que la France est caractérisée par la diversité de ses milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et des actions des hommes. Cet environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection. Cette étude est conduite à l'échelle nationale mais peut s'appuyer également sur quelques exemples à l'échelle locale.</p>	<p>2- Des milieux entre nature et société On montre que la France est caractérisée par la diversité de ses milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et des actions des hommes. Son environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection.</p>
<p>3- L'espace économique On présente d'abord les grands traits de l'organisation de l'espace économique en France et ses prolongements en Europe et dans le monde. Puis on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique). Cette étude prend en compte les paysages et les effets des politiques européennes.</p>	<p>3- L'espace économique On présente d'abord les grands traits de l'organisation de l'espace économique en France et ses prolongements en Europe et dans le monde. Puis on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique). Cette étude prend en compte les paysages et les effets des politiques européennes</p>
<p>4- Disparités spatiales et aménagement des territoires Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire, conduite à l'échelle locale (agglomération ou « pays »). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.</p>	<p>4- Disparités spatiales et aménagement des territoires Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire, conduite à l'échelle locale (agglomération ou « pays »). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.</p>
<p>IV – Les régions en France et en Europe (8h)</p>	<p>IV – Les régions en France, en Europe ; <i>l'outre-mer français, la Nouvelle-Calédonie et son insertion dans l'espace régional Pacifique (15h)</i></p>
<p>1- Le fait régional : une région d'Europe, de préférence celle du lycée Ce thème est étudié à partir d'une étude de cas qui ne se limite pas à une monographie, mais permet de réfléchir à la notion de région. La région étudiée est resituée dans son contexte national, européen et éventuellement mondial.</p>	<p>1- Les disparités régionales en France et en Europe On fait ressortir les disparités entre les régions en France et en Europe sous l'angle de leurs pouvoirs politiques, de leur poids relatif et de leur développement économique. On présente ensuite les politiques de rééquilibrage et de rapprochement conduites par l'Union européenne.</p>
<p>2- Disparités régionales en France et en Europe On fait ressortir les disparités entre les régions en France et en Europe sous l'angle de leurs pouvoirs politiques, de leur poids relatif et de leur développement économique. On présente ensuite les politiques de rééquilibrage et de rapprochement conduites par l'Union européenne.</p>	<p>2- Les collectivités de l'outre-mer français <i>L'étude générale de l'outre-mer français permet d'en dégager les principales caractéristiques avant que l'on ne se penche sur le cas de la Nouvelle-Calédonie.</i></p> <p>3- La Nouvelle-Calédonie : aspects institutionnels, humains, économiques <i>Dans l'ensemble outre-mer français, la Nouvelle-Calédonie offre une originalité tant institutionnelle (large autonomie attribuée par l'Accord de Nouméa) qu'humaine (diversité ethnique, comportements démographiques différents, répartition dans l'espace...) et économique (une ressource minière dominante...)</i> <i>Les enjeux de la provincialisation : aspects et limites</i></p>

du rééquilibrage. Les disparités régionales, le rééquilibrage et ses réalités géographiques ; une étude de cas : la province Nord ou la province des Iles.

On fait ressortir les disparités entre les **provinces** sous l'angle de leurs pouvoirs politiques, de leur poids relatif et de leur développement économique. On présente ensuite les politiques de rééquilibrage conduites par **les autorités calédoniennes. Une étude de cas portant sur la province Nord ou sur la province des Iles** permet de réfléchir à la notion de région, **en même temps qu'elle** permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en oeuvre. [l'organisation du territoire de la Nouvelle Calédonie \(pdf 351,19ko\)](#) par Bernard PICOT

4- L'insertion de la Nouvelle-Calédonie dans son espace régional

L'espace régional néo-calédonien doit être envisagé en relation avec les autres territoires français du Pacifique, avec la Mélanésie et avec les puissances régionales.

Dans une région à l'écart des grands flux mondiaux, la Nouvelle-Calédonie fonctionne à la fois comme un centre (relations avec le Vanuatu, Wallis...), parfois concurrentiel (Polynésie française) et comme une périphérie (par rapport à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, au Japon...).

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (PREMIERE S)

HISTOIRE

Note importante : il n'y a pas de modèle de programmation et de progression. Chaque professeur ou chaque équipe de professeurs a la latitude de traiter les questions des programmes d'histoire et de géographie dans un ordre différent de celui dans lequel elles sont présentées. Cette réorganisation du programme peut conduire à opérer des regroupements afin d'éviter d'éventuelles redondances ou le fractionnement de l'étude de certaines questions.

Le monde, l'Europe et le Pacifique du milieu du XIXe siècle à 1945

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS

PROGRAMMES ADAPTÉS - NC

I – L'âge industriel en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIXe siècle à 1939 (8h)

**1- Industrialisation et croissance
2- La société de l'âge industriel**

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations scientifiques, techniques, économiques, sociales et idéologiques qui lui sont liées. Dans tous les cas, il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures.

I – L'âge industriel en Europe et dans les pays neufs du milieu du XIXe siècle à 1939 (8h)

**1- Industrialisation et croissance
2- La société de l'âge industriel**

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations scientifiques, techniques, économiques, sociales et idéologiques qui lui sont liées. Dans tous les cas, il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures. **On peut présenter, en étude de cas ou comme prolongement de ce thème, l'expérience néo-zélandaise ou australienne.**

II – La France, de 1900 à 1939 (12h)

1- Tableau de la France à la « Belle Époque »

II – La France, de 1900 à 1939 (12h)

1- La France, de l'ancrage républicain à la crise des

On présente des traits majeurs de la France durant la quinzaine d'années qui précèdent la guerre : poids et contrastes du monde rural, croissance économique, vie politique marquée par la constitution de partis et la domination des radicaux, large consensus républicain et patriotique et rayonnement culturel de Paris.

années 1930

Cette question est abordée sous l'angle politique et institutionnel. On présente l'enracinement de la culture républicaine à partir des années 1880. Cette culture associe respect de l'individu, prépondérance de la Chambre des députés désignée par la nation souveraine, rôle décisif de l'instruction publique pour la formation du citoyen et le dégagement d'une élite, réponse aux attentes de la classe moyenne indépendante, adhésion à un ensemble de symboles et de rites. Cette culture est dominante au tournant des XIXe-XXe siècles, ce qui ne signifie pas qu'elle n'a pas d'adversaires. La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale

2- Les Français dans la Première Guerre mondiale

Après avoir décrit l'entrée en guerre, on étudie les manières dont les Français vivent le conflit en insistant sur le fait que la société dans sa quasi-totalité est touchée par le deuil. Une ouverture sur certains prolongements de la Grande Guerre (apaisement des luttes religieuses, organisation du souvenir, évolution des rôles féminin et masculin,...) achève l'étude.

2. Les Français dans la Première Guerre mondiale

Après avoir décrit l'entrée en guerre, on étudie les manières dont les Français vivent le conflit en insistant sur le fait que la société dans sa quasi-totalité est touchée par le deuil. **Une ouverture sur le rôle de l'empire colonial français, et plus particulièrement des colonies du Pacifique, dans la guerre permet d'insister sur son caractère global. En Nouvelle-Calédonie, les conséquences du conflit comme la révolte indigène de 1917, le retour des Poilus calédoniens ou l'organisation du souvenir sont plus particulièrement étudiées.**

3- Les années 1930

La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale.

3- Les possessions françaises d'Océanie dans la première moitié du XXème siècle

On dresse un état des lieux de la présence française en Océanie en la replaçant dans le contexte général de la colonisation.

On s'intéresse plus particulièrement au fait colonial en Nouvelle-Calédonie tel qu'il se dessine dans l'entre-deux-guerres : fonctionnement de l'administration coloniale et pénitentiaire, statut des personnes (en insistant sur le régime de l'indigénat), économie ...

On montre les nouveautés engendrées par la crise économique de l'entre-deux-guerres, époque qui correspond à la reprise démographique du monde mélanésien. Cette période s'inscrit dans la permanence d'une conscience insulaire.

On privilégie le traitement par étude de cas.

Le [fait colonial dans l'Océanie insulaire de 1850 à 1914](#) de M. Leplat (434,69ko)

III – Les totalitarismes et la guerre (12h)

1- Les totalitarismes

On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.

III – Les totalitarismes et la guerre (12h)

1- Les totalitarismes

On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.

2- La Seconde Guerre mondiale

L'analyse des grandes phases, fondée sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit.

On étudie ensuite :

2- La Seconde Guerre mondiale

L'analyse **des caractères généraux du conflit permet de mettre** en évidence son extension géographique et son caractère global.

On étudie ensuite :

- la politique nazie d'extermination, qui s'étend à l'Europe

- la politique nazie d'extermination, qui s'étend à l'Europe occupée et la marque profondément ;
 - la France, de l'armistice à la Libération. Cette étude permet d'analyser le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.

occupée et la marque profondément ;
 - **la place de l'empire colonial français dans la guerre** ;
 - **la problématique du Ralliement et les transformations de la vie intérieure en Nouvelle-Calédonie, du fait de la présence américaine.**

GEOGRAPHIE

L'Europe, la France et *l'outre-mer français, la Nouvelle-Calédonie*

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS	PROGRAMMES ADAPTÉS - NC
<p>I - L'Europe des États et des régions (10h)</p> <p>1- Qu'est-ce que l'Europe ? On s'interroge sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe.</p> <p>2- L'Europe des États et l'Union européenne L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques, parmi lesquels on souligne l'importance de l'Union européenne. On insiste sur la place de la France dans le débat européen et sur la question de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne.</p> <p>3- Le fait régional : une région en France ou dans un autre État de l'Union européenne Ce thème est étudié à partir d'une étude de cas qui ne se limite pas à une monographie, mais permet de réfléchir à la notion de région. La région étudiée est resituée dans son contexte national, européen et éventuellement mondial.</p>	<p>I - L'Europe des États et des régions (10h)</p> <p>1- Qu'est-ce que l'Europe ? On s'interroge sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe.</p> <p>2- L'Europe des États et l'Union européenne L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques, parmi lesquels on souligne l'importance de l'Union européenne. On insiste sur la place de la France dans le débat européen et sur la question de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne.</p> <p>3- Le fait régional : une région en France ou dans un autre État de l'Union européenne Ce thème est étudié à partir d'une étude de cas qui ne se limite pas à une monographie, mais permet de réfléchir à la notion de région. La région étudiée est resituée dans son contexte national, européen et éventuellement mondial.</p>
<p>II – Réseaux et flux en Europe et en France (8h)</p> <p>1- Les réseaux urbains et de communication En s'appuyant sur deux exemples nationaux (la France et un autre pays européen), on montre comment des réseaux urbains de types variés, animés par des métropoles, organisent inégalement les territoires. On intègre dans l'analyse le rôle structurant des axes de communication en France comme en Europe.</p> <p>3- La mobilité des hommes À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère politique ou économique, internes et externes (tourisme exclu).</p>	<p>II – Réseaux et flux en Europe et en France (4h)</p> <p>1- Les réseaux urbains et de communication En s'appuyant sur un <i>exemple national</i>, on montre comment des réseaux urbains de types variés, animés par des métropoles, organisent inégalement les territoires. On intègre dans l'analyse le rôle structurant des axes de communication.</p> <p>3- La mobilité des hommes À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère politique ou économique, internes et externes (tourisme exclu).</p>
<p>III – La France et son territoire – Métropole et DOM-TOM (14h)</p> <p>1- Des milieux entre nature et société On montre que la France est caractérisée par la diversité de ses milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et des</p>	<p>III – La France <i>métropolitaine</i> et son territoire – Métropole et <i>outre-mer français</i> (18h)</p> <p>1- Des milieux entre nature et société On montre que la France <i>et l'outre-mer français sont caractérisés</i> par la diversité de <i>leurs</i> milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et</p>

<p>actions des hommes. Cet environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection. Cette étude est conduite à l'échelle nationale mais peut s'appuyer également sur quelques exemples à l'échelle locale.</p>	<p>des actions des hommes. Cet environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain, tropical, insulaire...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection. On accorde toute son importance à l'exemple calédonien.</p>
<p>2- L'espace économique On présente d'abord les grands traits de l'organisation de l'espace économique en France et ses prolongements en Europe et dans le monde. Puis on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique). Cette étude prend en compte les paysages et les effets des politiques européennes.</p>	<p>2- L'espace économique <i>L'espace économique est abordé à partir d'une étude de cas à l'échelle régionale qui prend en compte les acteurs, les paysages et les effets des politiques régionales, nationales et européennes.</i></p>
<p>3- Disparités spatiales et aménagement des territoires Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire, conduite à l'échelle locale (agglomération ou « pays »). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.</p>	<p>3- Disparités spatiales et aménagement des territoires Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire, conduite à l'échelle locale (agglomération ou « pays »). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.</p>
	<p>4 – L'outre-mer français et la Nouvelle-Calédonie <i>L'étude générale rapide de l'outre-mer français permet d'en dégager les principales caractéristiques avant que l'on ne se penche sur le cas de la Nouvelle-Calédonie.</i> <i>On aborde l'étude de la Nouvelle-Calédonie en tenant compte du fait que son approche géographique générale a été effectuée en classe de troisième. On se penche sur les aspects institutionnels, humains et économiques en privilégiant les études de cas. Parmi les thèmes possibles, on peut suggérer :</i> <i>- quelle est l'originalité institutionnelle, humaine et économique de la Nouvelle-Calédonie ?</i> <i>- quels sont les enjeux de la provincialisation ?</i> <i>- aspects et limites du rééquilibrage ;</i> <i>- une province ;</i> <i>- quelle insertion pour la Nouvelle-Calédonie dans son espace régional ?...</i></p>

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (PREMIERE STG)

Introduction

Les programmes de la classe de première de la série STG sont conçus pour enseigner aux élèves les connaissances nécessaires à la compréhension du monde dans lequel ils vivent.

Tenant compte des spécificités de cette série et de l'horaire dans lequel ils sont appelés à être mis en œuvre (une trentaine d'heures en histoire comme en géographie), ils adoptent une démarche qui respecte

la cohérence de chaque discipline sans prétendre à l'exhaustivité, ni temporelle, ni spatiale. Dans la continuité de la classe de seconde, ils visent à approfondir des notions, dont les plus importantes apparaissent en caractères gras.

Le programme d'histoire est développé autour des événements fondateurs du monde contemporain. Celui de géographie privilégie l'étude des territoires et l'organisation de l'espace. L'un et l'autre suivent une progression parallèle qui met l'accent sur la France, **l'outre-mer français** et l'Europe en première, et sur l'espace mondial en terminale. Ils permettent d'aborder avec les élèves des thèmes qui comportent un enjeu civique majeur pour nos sociétés.

Ces programmes entendent fournir à tous les élèves un socle commun de connaissances et de références en laissant à chaque enseignant la possibilité d'effectuer des choix en fonction de ses objectifs, des intérêts des élèves, voire de l'actualité.

C'est pourquoi ils comportent, en histoire comme en géographie, trois thèmes généraux traités chacun en deux temps :

- un développement général obligatoire de la question (A) auquel on consacrerait la majorité du temps indiqué pour l'ensemble du thème ;
- un sujet d'étude à choisir parmi trois propositions (B) auquel on réserverait le troisième tiers temps.

Le professeur décide de l'ordre dans lequel il aborde les étapes A et B, le sujet d'étude pouvant être traité en préalable ou en approfondissement. Dans le premier cas de figure il peut choisir de le traiter selon la démarche pédagogique de l'étude de cas, en histoire comme en géographie, afin de conforter ce qui a été initié dès la classe de seconde dans le cadre des nouveaux programmes des séries générales.

HISTOIRE

La France **et son empire colonial**, l'Europe et la genèse du monde contemporain

Le programme entend aider l'élève à se situer dans le temps présent à partir de trois entrées :

- nationale : les fondements de la culture républicaine française et ses adaptations ;
 - européenne : l'expérience décisive des deux conflits mondiaux dans l'aspiration à la paix et à la coopération ;
 - mondiale : la diffusion d'un modèle économique et culturel conçu, exporté ou imposé par l'Europe.
- Sa mise en oeuvre s'appuie sur des supports documentaires aussi variés que possible.

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS	PROGRAMMES ADAPTÉS
<p>I – La construction de la République (8 – 10h)</p> <p><i>A – Moments et actes fondateurs (1880-1946)</i> On montre comment la République est fondée sur trois piliers en s'arrêtant sur quelques moments décisifs</p> <p>Les années 1880-1914 font triompher une conscience nationale unitaire qui passe par l'acquisition de références collectives (déclaration des droits de l'homme et du citoyen, symboles, mémoire). Elles élargissent les modes d'accès à la nationalité (1889, droit du sol). La colonisation est alors justifiée au nom d'une mission civilisatrice.</p> <p>Notions : Nation, État-Nation, Nationalisme, Colonisation, Colonialisme</p> <p>La construction de la démocratie est réalisée par des lois qui établissent les grandes libertés et favorisent la fondation de partis, de syndicats, d'associations (1880-1914). Elle est consolidée grâce à l'extension des droits sociaux et à l'égalité politique entre les sexes (Front Populaire, Libération). Elle peut être remise en cause (Vichy).</p>	<p>I – La construction de la République (8 – 10h)</p> <p><i>A – Moments et actes fondateurs (1880-1946)</i> On montre comment la République est fondée sur trois piliers en s'arrêtant sur quelques moments décisifs</p> <p>Les années 1880-1914 font triompher une conscience nationale unitaire qui passe par l'acquisition de références collectives (déclaration des droits de l'homme et du citoyen, symboles, mémoire). Elles élargissent les modes d'accès à la nationalité (1889, droit du sol). La colonisation est alors justifiée au nom d'une mission civilisatrice.</p> <p>Notions : Nation, État-Nation, Nationalisme, Colonisation, Colonialisme, fait colonial.</p> <p>La construction de la démocratie est réalisée par des lois qui établissent les grandes libertés et favorisent la fondation de partis, de syndicats, d'associations (1880-1914). Elle est consolidée grâce à l'extension des droits sociaux et à</p>

<p>Notions : Démocratie, République parlementaire, Libéralisme, Radicalisme, Socialisme</p> <p>Préparée par la laïcisation de l'école, la loi de 1905 décide la séparation entre Etat et religions, garantit la liberté de pensée et de culte pour chaque citoyen, crée les conditions d'une pacification sociale.</p> <p>Notions : Laïcité, Laïcisation, Sécularisation</p>	<p>l'égalité politique entre les sexes (Front Populaire, Libération). Elle peut être remise en cause (Vichy).</p> <p>Notions : Démocratie, République parlementaire, Libéralisme, Radicalisme, Socialisme</p> <p>Préparée par la laïcisation de l'école, la loi de 1905 décide la séparation entre Etat et religions, garantit la liberté de pensée et de culte pour chaque citoyen, crée les conditions d'une pacification sociale.</p> <p>Notions : Laïcité, Laïcisation, Sécularisation</p>
<p>B – <i>Débats et combats</i> (un sujet d'étude au choix) L'étude recourt notamment aux documents littéraires, artistiques, audio-visuels et aux témoignages</p> <p>- L'affaire Dreyfus L'affaire Dreyfus est retenue comme événement décisif dans la vie politique française et la lutte pour les droits de l'homme</p>	<p>B – <i>Débats et combats autour de la question coloniale</i> (un sujet d'étude au choix) Les débats autour du fait colonial sont essentiels sur cette période durant laquelle la Nouvelle-Calédonie fait partie de l'empire colonial français.</p> <p>- Le débat sur la question coloniale en France sous la IIIe République : enjeux et perspectives. Des débats houleux de 1885 à la Chambre des députés à l'apogée de l'empire célébrée par l'exposition coloniale de 1931, la question coloniale a marqué l'histoire de la IIIe République. On en montre les enjeux et les perspectives.</p>
<p>- L'année 1940 Au-delà de l'armistice, le choix entre acceptation, collaboration et résistance met en jeu les valeurs qui fondent la démocratie.</p>	<p>- L'année 1940 en Nouvelle-Calédonie : le choix du ralliement. L'armistice place la Nouvelle-Calédonie devant le choix entre collaboration et résistance, c'est-à-dire entre l'obéissance à Vichy et le ralliement à de Gaulle, et met en jeu la conscience de l'appartenance à l'ensemble français.</p>
<p>- La défense nationale Le sujet traite des grands débats et des orientations stratégiques de la défense de la France dans ses dimensions militaires, économiques et civiles. L'étude est prolongée jusqu'à nos jours et introduit la dimension européenne</p>	<p>- Le fait colonial en Nouvelle-Calédonie (1880 – 1946) : La Nouvelle-Calédonie est partie intégrante de l'empire français et présente les caractères principaux, que l'on dégagera, des colonies de cet empire. Mais on montre également ses spécificités (colonie de peuplement, colonie pénitentiaire).</p>
<p>II – Guerres et paix (1914-1946) (10 – 12h)</p> <p>A – <i>L'Europe au coeur des grands affrontements : les bouleversements territoriaux liés aux deux guerres mondiales, les totalitarismes contre les démocraties, les génocides.</i> On présente les événements militaires des deux guerres essentiellement à l'aide de cartes.</p>	<p>II – Guerres et paix (1914-1946) (8 – 10h)</p> <p>A – Les grands affrontements ; les totalitarismes contre les démocraties, les génocides, les bouleversements territoriaux liés aux deux guerres mondiales. On présente les événements militaires des deux guerres essentiellement à l'aide de cartes, et en mettant l'accent sur l'engagement de la Nouvelle-Calédonie et de l'empire colonial.</p>
<p>La Première Guerre mondiale marque durablement les sociétés par le renforcement de l'État et par l'expérience de la violence. On posera la question du consentement des opinions. La Seconde Guerre mondiale franchit de nouveaux seuils dans la violence du fait des objectifs du nazisme et de l'impérialisme japonais, de l'implication des civils,</p>	<p>La Première Guerre mondiale marque durablement les sociétés par le renforcement de l'État et par l'expérience de la violence. On posera la question du consentement des opinions. La Seconde Guerre mondiale franchit de nouveaux seuils dans la violence du fait des</p>

<p>des armes utilisées (bombe atomique). Notions : guerre totale, bellicisme, pacifisme, résistance.</p>	<p>objectifs du nazisme et de l'impérialisme japonais, de l'implication des civils, des armes utilisées (bombe atomique). Notions : guerre totale, bellicisme, pacifisme, résistance.</p>
<p>On oppose les idées-forces des totalitarismes (Allemagne nazie et URSS stalinienne) et des démocraties, à travers leurs fondements, leurs objectifs, leur fonctionnement Notions : totalitarisme, fascisme, nazisme, stalinisme.</p>	<p>On oppose les idées-forces des totalitarismes (Allemagne nazie et URSS stalinienne) et des démocraties, à travers leurs fondements, leurs objectifs, leur fonctionnement Notions : totalitarisme, fascisme, nazisme, stalinisme.</p>
<p>On décrit et on analyse les mécanismes qui entraînent les génocides de la Première Guerre mondiale (Arméniens), puis de la Seconde Guerre mondiale (Juifs, Tziganes). Notions : crime contre l'humanité, crime de guerre, génocide.</p>	<p>On décrit et on analyse les mécanismes qui entraînent les génocides de la Première Guerre mondiale (Arméniens), puis de la Seconde Guerre mondiale (Juifs, Tziganes). Notions : crime contre l'humanité, crime de guerre, génocide.</p>
<p>B – <i>La recherche de la paix</i> (un sujet d'étude au choix). Le sujet d'étude s'attache aux efforts déployés pour construire la paix et aux difficultés qu'ils rencontrent.</p> <p>De la SDN à l'ONU L'échec de la SDN éclaire la mise en place de l'ONU, son organisation, ses buts, ses moyens.</p> <p>- Les grands procès après la Seconde Guerre mondiale On s'intéresse aux procès qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale en France, en Allemagne (Nuremberg), au Japon (Tokyo).</p> <p>- Pacifisme et pacifistes On montre la diversité du pacifisme, les problèmes qu'il rencontre, son influence</p>	<p>B – <i>La recherche de la paix</i> (un sujet d'étude au choix). Le sujet d'étude s'attache aux efforts déployés pour construire la paix et aux difficultés qu'ils rencontrent.</p> <p>De la SDN à l'ONU L'échec de la SDN éclaire la mise en place de l'ONU, son organisation, ses buts, ses moyens.</p> <p>- Les grands procès après la Seconde Guerre mondiale On s'intéresse aux procès qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale en France, en Allemagne (Nuremberg), au Japon (Tokyo).</p> <p>- Pacifisme et pacifistes On montre la diversité du pacifisme, les problèmes qu'il rencontre, son influence</p>
<p>III – Diffusion et mutations du modèle industriel à partir de l'Europe (8 – 10h)</p> <p>A – <i>Capitalisme, société industrielle, culture européenne à la conquête du monde (milieu XIXe siècle – milieu XXe siècle)</i>.</p> <p>On étudie la montée du capitalisme industriel qui invente de nouveaux modes de production (usine, entreprise) et dynamise l'Europe, puis les Etats-Unis et le Japon.</p> <p>- Cette extension n'est pas linéaire, elle connaît des cycles et passe par des moments de crise. - Elle entraîne la croissance des villes, transforme en profondeur les sociétés et suscite des mouvements de résistance. - L'industrialisation se diffuse à l'échelle du monde de manière très inégale et selon des modalités différentes Notions : âge industriel, crise, croissance, classe sociale, libre-échange, protectionnisme, impérialisme.</p> <p>B – <i>Modèle industriel et changement social du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle</i> (un sujet d'étude au choix). Autant que possible, l'étude recourt aux documents</p>	<p>III – Diffusion et mutations du modèle industriel à partir de l'Europe (8 – 10h)</p> <p>A – <i>Capitalisme, société industrielle, culture européenne à la conquête du monde (milieu XIXe siècle – milieu XXe siècle)</i>.</p> <p>On étudie la montée du capitalisme industriel qui invente de nouveaux modes de production (usine, entreprise) et dynamise l'Europe, puis les Etats-Unis et le Japon.</p> <p>- Cette extension n'est pas linéaire, elle connaît des cycles et passe par des moments de crise. - Elle entraîne la croissance des villes, transforme en profondeur les sociétés et suscite des mouvements de résistance. - L'industrialisation se diffuse à l'échelle du monde de manière très inégale et selon des modalités différentes Notions : âge industriel, crise, croissance, classe sociale, libre-échange, protectionnisme, impérialisme.</p> <p>B – <i>Modèle industriel et changement social du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle</i> (un</p>

littéraires, artistiques, audio-visuels	sujet d'étude au choix). Autant que possible, l'étude recourt aux documents littéraires, artistiques, audio-visuels
- Les mutations d'une filière économique Les transformations techniques sont mises en relation avec leurs conséquences sociales et culturelles.	- Les mutations d'une filière économique, l'exemple du nickel calédonien. On montre, à partir de l'exemple du nickel, que le modèle industriel a touché l'espace calédonien dans toutes ses dimensions (économiques, sociales et culturelles) dans un contexte colonial.
- Le mouvement ouvrier Le mouvement ouvrier est appréhendé à travers son évolution et la diversité de ses manifestations dans l'espace.	- Le mouvement ouvrier Le mouvement ouvrier est appréhendé à travers son évolution et la diversité de ses manifestations dans l'espace. On prend appui sur les expériences australienne et néo-zélandaise. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été de véritables laboratoires économiques et sociaux dans les premières décennies de la révolution industrielle. On en montre les principaux aspects.
- Immigration et immigrants Avant 1914, un vaste mouvement d'émigration conduit à l'installation d'Européens dans l'ensemble du monde ; progressivement, le mouvement s'inverse. L'étude associe la description des flux migratoires, la présentation des immigrants et celle de leurs représentations, notamment littéraires et cinématographiques.	- Immigration et immigrants Avant 1914, un vaste mouvement d'émigration conduit à l'installation d'Européens dans l'ensemble du monde ; progressivement, le mouvement s'inverse. L'étude associe la description des flux migratoires, la présentation des immigrants et celle de leurs représentations, notamment littéraires et cinématographiques. L'étude peut porter plus précisément sur la spécificité de la Nouvelle-Calédonie, en tant que colonie de peuplement.

GÉOGRAPHIE

Les territoires et leur aménagement en Europe, en France et en Nouvelle-Calédonie

Le programme de géographie de la classe de première porte sur l'étude de la France et de l'Europe, dans les contours de l'Union européenne. Il a pour ambition de donner à l'élève la possibilité d'appliquer au pays, à ses régions et à l'ensemble européen, les raisonnements géographiques acquis en classe de seconde, notamment autour de la question essentielle de l'aménagement des territoires.

Cette investigation géographique privilégie l'approche par les cartes à toutes les échelles. La dimension européenne ne saurait être comprise comme l'addition de monographies de pays mais au contraire comme une mise en perspective des problématiques nationales, qui se traitent de plus en plus dans une logique européenne. Il s'agit d'une réflexion fondamentale sur l'impact de la construction européenne dans les dynamiques françaises, et sur le rôle de la France en Europe. La France, ses régions, l'Europe : ces trois niveaux de décision, d'organisation, d'appartenance sont à prendre en compte ainsi que les rapports qu'ils entretiennent et leur évolution.

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS	PROGRAMMES ADAPTÉS
<p>I – Les territoires européens (8 – 10h)</p> <p>A – <i>Caractères d'unité et de différenciation des territoires européens.</i> La lecture de cartes à différentes échelles (spatiales et temporelles) permet de caractériser les territoires européens, sous les différents aspects d'un maillage politique dense, récent et mouvant, de la diversité linguistique, de la différenciation physique. La position et la singularité du territoire français au sein de cet ensemble sont analysées. Cette approche cartographique permet de cerner la nature de l'objet géographique « Europe » et pose la question de ses limites. Notions : territoire, État, région, aménagement,</p>	<p>I – Les territoires européens (8 – 10h)</p> <p>A – <i>Caractères d'unité et de différenciation des territoires européens.</i> La lecture de cartes à différentes échelles (spatiales et temporelles) permet de caractériser les territoires européens, sous les différents aspects d'un maillage politique dense, récent et mouvant, de la diversité linguistique, de la différenciation physique. On présente la spécificité des régions ultra-périphériques (RUP) et des pays et territoires d'outre-mer (PTOM). La position et la singularité du territoire français au sein de cet ensemble sont analysées.</p>

<p>environnement, frontière, intégration territoriale.</p>	<p>Cette approche cartographique permet de cerner la nature de l'objet géographique « Europe » et pose la question de ses limites. Notions : territoire, État, région, région ultrapériphérique, PTOM, aménagement, environnement, frontière, intégration territoriale.</p>
<p>B – <i>Des territoires gérés et aménagés, l'exemple d'une région européenne</i> (un sujet d'étude au choix). La région choisie, examinée au titre de sa singularité (structures et dynamiques territoriales), est l'occasion d'analyser les enjeux de l'aménagement, de l'environnement et du développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une région française. - Une région d'un autre État de l'Union européenne. - Une région transfrontalière. <p>Sur ce territoire s'inscrivent et s'articulent les actions volontaristes engagées par les autorités de gestion (Région, État, Union européenne).</p>	<p>B – <i>Des territoires gérés et aménagés, l'exemple d'une région européenne</i> (un sujet d'étude au choix). La région choisie, examinée au titre de sa singularité (structures et dynamiques territoriales), est l'occasion d'analyser les enjeux de l'aménagement, de l'environnement et du développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une région française de métropole. - Une région d'un autre État de l'Union européenne. <p>-La Nouvelle-Calédonie, un PTOM associé à l'Union européenne. Sur ce territoire s'inscrivent et s'articulent les actions volontaristes engagées par les autorités de gestion (collectivité territoriale, État, Union européenne).</p>
<p>II – Peuplement, réseaux et mobilités en France (8 – 10h)</p> <p>A – <i>La distribution de la population.</i> L'examen de cartes de densité fait apparaître les « vides » et les « pleins » du territoire national et l'importance du fait urbain. On montre que les trames de peuplement ainsi mises en évidence ne sont pas statiques : le territoire est parcouru par de multiples mobilités (de travail ou de loisirs) qui jouent à diverses échelles temporelles et spatiales ; les migrations internationales influent aussi sur la répartition de la population. L'organisation des réseaux de transports participe au phénomène de métropolisation dont bénéficient principalement Paris et quelques unités urbaines.</p> <p>Notions : urbanisation, métropolisation, enclavement, réseau.</p>	<p>II – Peuplement, réseaux et mobilités en France et en Nouvelle-Calédonie (8 – 10h)</p> <p>A – <i>La distribution de la population</i> L'examen de cartes de densité fait apparaître les « vides » et les « pleins » du territoire national et l'importance du fait urbain. On montre que les trames de peuplement ainsi mises en évidence ne sont pas statiques : le territoire est parcouru par de multiples mobilités (de travail ou de loisirs) qui jouent à diverses échelles temporelles et spatiales ; les migrations internationales influent aussi sur la répartition de la population. L'organisation des réseaux de transports participe au phénomène de métropolisation dont bénéficient principalement Paris et quelques unités urbaines.</p> <p>En Nouvelle-Calédonie, on retrouve de fortes inégalités de peuplement dans un contexte insulaire dont on mesure les contraintes. Le phénomène de métropolisation se traduit par l'hypertrophie de l'agglomération du Grand Nouméa.</p> <p>Notions : urbanisation, métropolisation, enclavement, réseau, rééquilibrage</p>
<p>B – <i>Des territoires en fonctionnement</i> (un sujet d'étude au choix).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mobilités à l'échelle de la région ou d'une agglomération urbaine. <p>Les constats et tendances présentés de manière générale à l'échelle du territoire national sont précisés à l'échelle locale en prenant comme référence le lieu où se situe le lycée.</p>	<p>B – <i>Des territoires en fonctionnement dans l'espace calédonien</i> (un sujet d'étude au choix).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mobilités à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie ou de l'agglomération du Grand Nouméa. <p>La situation insulaire d'une part et l'hypertrophie de l'agglomération de Nouméa d'autre part, posent de multiples problèmes en terme d'organisation et de gestion de l'espace ou de déséquilibre humain et économique.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des transports à l'échelle de la région ou d'une agglomération urbaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des transports à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie ou de l'agglomération du

<p>Cet approfondissement peut prendre la forme d'un dossier, progressivement alimenté puis présenté par les élèves, les amenant à préciser quels sont les modes d'organisation et d'utilisation de leur espace de vie et d'activités.</p>	<p>Grand Nouméa. Cet approfondissement peut prendre la forme d'un dossier, progressivement alimenté puis présenté par les élèves, les amenant à préciser quels sont les modes d'organisation et d'utilisation de leur espace de vie et d'activités.</p>
<p>- Une organisation intercommunale et ses réalisations. Cette étude nourrit la réflexion sur la superposition et l'articulation entre elles d'aires fonctionnelles (bassin d'emploi, aire de chalandise ou de service ...), des nouveaux territoires (communautés de communes, communautés d'agglomération, parc naturel) et les aires administratives.</p>	<p>- La commune, un maillon de l'organisation et de la gestion de l'espace en Nouvelle-Calédonie. Cette étude nourrit la réflexion sur la gestion communale ou intercommunale au niveau des enjeux de développement et des modalités de fonctionnement.</p>
<p>III – Dynamiques de localisation des activités en France (8 – 10h)</p> <p>A – <i>Activités et territoires.</i> Il convient de s'interroger sur la localisation des activités et les facteurs qui la déterminent : pourquoi ici et pas ailleurs ?</p>	<p>III – Dynamiques de localisation des activités en France et en Nouvelle Calédonie (8 – 10h)</p> <p>A – <i>Activités et territoires.</i> Il convient de s'interroger sur la localisation des activités et les facteurs qui la déterminent : pourquoi ici et pas ailleurs ?</p>
<p>Les facteurs d'attraction ou de répulsion sont variables dans l'espace et dans le temps, en fonction des données propres du lieu (ressources et contraintes, parmi lesquelles les données naturelles) et des types d'activités ; s'y ajoutent de plus en plus des facteurs extérieurs qui jouent à l'échelle nationale, européenne ou internationale. Notions : localisation, flux, acteurs spatiaux, contraintes, ressources, risques.</p>	<p>Les facteurs d'attraction ou de répulsion sont variables dans l'espace et dans le temps, en fonction des données propres du lieu (ressources et contraintes, parmi lesquelles les données naturelles) et des types d'activités ; s'y ajoutent de plus en plus des facteurs extérieurs qui jouent à l'échelle régionale (bassin Pacifique), nationale, européenne ou internationale. Notions : localisation, flux, acteurs spatiaux, contraintes, ressources, risques.</p>
<p>B – <i>Une activité économique</i> (un sujet d'étude au choix). L'étude plus approfondie d'un secteur économique s'appuie sur une filière de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le domaine agricole. - Dans le domaine industriel. - Dans le domaine touristique. <p>En complément au programme d'économie, cette approche permet de placer l'entreprise dans son contexte territorial, de montrer le jeu des acteurs économiques, leurs stratégies d'implantation et de production aux différentes échelles (depuis celle du lieu de l'activité ou de l'unité de production jusqu'aux échelles européenne ou mondiale). Cette étude intègre les enjeux environnementaux.</p>	<p>B – <i>Une activité économique en Nouvelle-Calédonie</i> (un sujet d'étude au choix). L'étude plus approfondie d'un secteur économique s'appuie sur une filière de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le domaine agricole. - Dans le domaine industriel et minier. - Dans le domaine touristique. <p>En complément au programme d'économie, cette approche permet de placer l'entreprise dans son contexte territorial, de montrer le jeu des acteurs économiques, leurs stratégies d'implantation et de production aux différentes échelles (depuis celle du lieu de l'activité ou de l'unité de production jusqu'à l'échelle mondiale). On dégage l'importance économique et sociale de l'activité choisie, ainsi que les stratégies envisageables dans une perspective de développement durable.</p>

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (PREMIERE STI)

HISTOIRE

I – DEUX QUESTIONS OBLIGATOIRES

1 – La Nouvelle-Calédonie et ses relations avec la France du milieu du XIX^e siècle à nos jours.

On évitera d'aborder cette question sous l'angle strictement événementiel. On s'intéressera davantage à la succession des régimes ou des statuts et aux types de relations qui se sont établis avec la métropole. Cela implique une mise en perspective avec l'histoire nationale. On évoquera les institutions de la V^e République et l'on montrera comment la Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans le fonctionnement.

En évitant une histoire des régimes successifs, on précisera quelques repères fondamentaux. On placera dans son contexte historique la conquête des principaux droits politiques, économiques et sociaux. On étudiera les institutions de la V^e République. [Un accompagnement sur l'histoire de la Nouvelle Calédonie de 1945 à 1999 par Luc Steinmetz \(pdf 64.4ko pour la présentation, 81.1ko pour les annexes de textes, 880ko pour les annexes iconographiques\)](#)

2 – De 1945 à nos jours : l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs

On proposera non un récit détaillé mais une vision synthétique de l'évolution des relations internationales : affrontement de deux modèles au temps des blocs puis formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.

II – UNE QUESTION AU CHOIX

1 – L'évolution de la société française du milieu du XIX^e siècle à nos jours

On présentera et on illustrera les principales évolutions des structures sociales et de la vie quotidienne, l'accès à l'enseignement, les grands mouvements de la vie culturelle et artistique, les formes et mutations de la culture populaire, les moyens d'information **en métropole et leurs effets en Nouvelle-Calédonie.**

2 – Les régimes totalitaires au XX^e siècle

On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie, de l'URSS **stalinienne et du Japon des militaires.** On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat.

3 – La Seconde Guerre mondiale

Sans entrer dans une étude exhaustive, on rappellera la marche à la guerre et les responsabilités des régime totalitaires dans son déclenchement, puis on présentera les grands phases et les principaux théâtres du conflit en insistant sur son caractère total, sur l'univers concentrationnaire et sur l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes. Le bilan permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit. On insistera sur la nouvelle carte du monde et la naissance de l'ONU. ***Enfin, on n'oubliera pas de mentionner l'impact de la guerre et de la présence américaine sur l'évolution des îles et archipels océaniques.***

4 – Nationalismes et indépendances en Asie en Afrique et en Océanie depuis 1945.

A partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on évoquera l'émancipation des peuples dépendants depuis 1945 et les difficultés de l'indépendance.

GEOGRAPHIE

I – DEUX QUESTIONS OBLIGATOIRES

1 – La France, une puissance moyenne à rayonnement mondial

On dressera un tableau de la France à la fin du XX^e siècle, dans ses composantes naturelles, démographiques et économiques, puis on abordera son rayonnement à l'échelle européenne et planétaire. Cette étude du rayonnement mondial de la France permettra d'approcher son rôle culturel, économique et géostratégique en accordant toute leur importance aux DOM-TOM.

2 – Le monde aujourd'hui : diversité et disparités

On présentera la carte politique du monde (lignes de clivage et tentatives d'association) et celle des grandes aires de civilisation (cultures, langues, religions). On présentera les disparités de niveaux et des rythmes de développement aux échelles inter et intranationales. On insistera sur l'hétérogénéité croissante des pays en développement.

II – UNE QUESTION AU CHOIX

1 – La puissance des Etats-Unis d'Amérique

Des cartes seront le support privilégié permettant d'identifier le territoire américain puis de caractériser les principaux aspects de l'organisation de l'espace et de ses évolutions.

On définira les éléments de la puissance américaine. On abordera enfin la place des Etats-Unis dans le continent américain et dans le monde, en soulignant la compétition entre les Etats-Unis de l'Asie orientale comme entre les Etats-Unis et l'Europe.

2 – Les approches géographiques de la dimensions européenne

On proposera certain nombre de repères à partir d'un ensemble de cartes, sans entrer dans une étude exhaustive de chacun des éléments de l'ensemble européen. On montrera tout d'abord comment l'Europe se distingue dans l'ensemble eurasiatique. Seront rappelés ensuite les vagues de peuplement et les éléments du patrimoine culturel qui contribuent à donner à l'Europe son identité. Les caractéristiques majeures des milieux physiques formant l'architecture de l'Europe seront dégagées. Enfin, on étudiera les principaux indicateurs socio-économiques caractérisant les organisations de toute nature qui lient les Etats.

3 – Population et développement en Océanie intertropicale

On analysera **les caractères généraux** de la population **en insistant sur les structures sociales la diversité ethnique, les mondes vides et les mondes pleins, les phénomènes migratoires**. On étudiera les liens entre les problèmes de population et de développement.

4 – Population et santé

Une série de cartes à plusieurs échelles et de tableaux permettra de mettre en évidence la répartition et les rythmes d'accroissement de la population mondiale. La notion de

transition démographique (et ses limites) sera dégagée. La confrontation de documents notamment cartographique permettra de préciser la dimension spatiale de quelques grandes questions sanitaires, par exemple les régimes alimentaires, et d'étudier la diffusion et l'extension de grandes maladies.

On analysera quelques exemples d'actions internationales, nationales et locales en faveur de la protection sociale, de l'éducation et de la